


<p>Ecole Pierre Longue 218 chemin Pierre Longue - Lancrans 01200 VALSERHONE</p>	<p>PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE Du 16/11/2023</p>	 <p>académie Lyon</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain</p> <p>Éducation nationale</p>
--	---	--

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE		
Inspecteur de l'éducation nationale : M. Emmanuel MASSARD, excusé.		
MEMBRES VOTANTS		
NOM	Présent	Excusé
Directeur de l'école - Président : Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY	X	
Maire de Valsenhône : Régis PETIT, représenté par Mme Anne-Marie MARTEL-RAMEL	X	
Maire déléguée de Lancrans : Françoise DUCRET		X
Directeur services scolaires de Valsenhône : Emmanuelle GAILDRAT		X
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE		
Mathilde TAVERNIER		X
Adèle LOUVEL	X	
Lucie SERAFINI	X	
Anne-Laure CROS	X	
Didier DONON	X	
Clarisse LESEUR	X	
Julie DUFRAUX		X
Manon GUERRA		X
Sofia BELDJOUDI		X
Etienne BARRIERE		X
D.D.E.N :		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		
Alison VALSESIA		X
Karine FRANCISCO PELISSIER remplacée par Arnaud DUTHUILLE	X	
Marielle BERGERET remplacée par Benoît CHASSIGNOL	X	
Gautier PREAUX	X	
Stéphane DELETTREZ	X	
Marie LONGEPIERRE remplacée par Mélissa LEGER	X	
Delphine BRICOLENS	X	
VOIX CONSULTATIVE		
RASED : Emilie BASTIEN	X	
AESH : Christine PORTAS		X
AESH : Anne-Sophie RIOLON		X
ATSEM : Marianne MASSENOT	X	
ATSEM : Valia PROUST	X	
Représentant périscolaire : Laurie GONZALEZ	X	
Invité : Benjamin VIBERT – adjoint au maire chargé des transports	X	

Procès-verbal établi le 16/11/2023
Le président, directeur de l'école,
Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY

La secrétaire, Adjointe de direction,
Lucie SERAFINI

Le 16/11/2023

Heure de début : 18h10

1. Installation du nouveau conseil

- Présentation des nouveaux enseignants
- Résultat des élections et présentation des nouveaux parents d'élèves
- Composition du conseil d'École (enseignants, parents, élus)
- Rôle et fonction du conseil d'école

2. Effectifs de l'école

- Présentation des classes
- Evolution de l'effectif

3. Fonctionnement de l'école

- Point organisation suite à l'accueil de 2 classes supplémentaires
- Règlement intérieur – modifications et vote
- Alertes incendie et attentat – situation sécuritaire
- Evaluations nationales
- Vocabulaire utilisé par les parents et repris par les enfants
- Harcèlement scolaire : présentation du programme pHARe
- Point sur l'enseignement à la sexualité
- Activités scolaires

4. Finances et projets

5. Remarques et questions des délégués des parents d'élèves

6. Remarques et questions des enseignants

1) Installation du nouveau conseil

a. Présentation du personnel

- Nouveaux enseignants
 - Lucie SERAFINI : PMG-2
 - Adèle LOUVEL : PMG-1 les lundis et CE1 les mardis
 - Didier DONON : CP
 - Clarisse LESEUR : CE2-CM1
 - Manon GUERRA : CM1-CM2 les lundis et mardis
 - Sofia BELDJOUDI et Etienne BARRIERE : remplaçants rattachés à l'école
- Enseignants déjà présents sur l'école
 - Mathilde TAVERNIER : PMG-1 le mardi, jeudi, vendredi
 - Anne-Laure CROS : PMG-3
 - Gaëtan LIOGIER D'ARDHUY : CE1 (lundi – jeudi – vendredi) ; direction le mardi
 - Julie DUFRAUX : CM1-CM2 le jeudi, vendredi
- AESH
 - Christine PORTAS
 - Anne-Sophie RIOLON

- **RASED**

L'antenne administrative du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) est toujours rattachée à l'école de Lancrans mais les bureaux ne sont plus sur l'école. Le RASED intervient sur 11 écoles.

L'équipe est toujours composée de :

- Nancy MOUGEL : psychologue scolaire
- Emilie BASTIEN : enseignante spécialisée

- **Personnel Périscolaire**

- Pédagogique : ATSEM sur le temps scolaire : Valia PROUST (classe PMG-1), Marianne MASSENOT (classe de PMG-2), Marianne CHARNELLE (classe PMG-3).

- Cantine-garderie-bus : Mélissa DE LIMA, Elise CHANTEAU, Camilia ZEGHIDA, Corinne BLOTTIAUX

- Moyens généraux : Ester BLONDEL

Mme Anne-Marie MARTEL, ici présente, conseillère municipale membre de la commission scolaire est toujours l'élue chargée de l'école de Lancrans.

b. Résultat des élections et présentation des nouveaux parents d'élèves

- **Vote le 13 octobre**

- Nombre d'inscrits : 250
- Nombre de votants : 92
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8
- Taux de participation : 36.8 %

- **Les représentants de parents d'élèves sont donc dans l'ordre de la liste :**

VALSÉSIA	Alison
FRANCISCO PELISSIER	Karine
BERGERET	Marielle
PREAUX	Gautier
DELETTREZ	Stéphane
LONGEPIERRE	Marie
BRICOLENS	Delphine
JACQUEMET	Thiphaine
LEGER	Mélissa
ARNAUD	Mathilde
DUTHUILLE	Arnaud
BAHBAH	Chadia
CHASSIGNOL	Benoît

c. Composition du conseil d'Ecole (enseignants, parents, élus)

Le Conseil d'école est composé de :

- Un représentant de parents par classe soit 7 représentants
- Le maire ou un de ses représentants et un conseiller municipal
- L'équipe enseignante
- Le délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter l'école
- L'inspecteur, membre de droit (M. Massard)

d. Rôle et fonction du conseil d'école

• **Le conseil d'école :**

- vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants en situation de handicap, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le Conseil d'école n'a pas vocation à traiter de situations particulières. Si lors des échanges, des points évoqués mettent nommément en cause un élève, une famille ou toute autre personne, les membres du conseil d'école et les éventuelles personnes y assistant sont liés par une obligation de réserve absolue.

Les deux prochains conseils d'école ont été fixés aux dates suivantes :

Mardi 12 mars à 18h

Vendredi 28 juin à 18h

2) Effectifs de l'école

• Présentation des classes

Situation actuelle :

Actuellement 175 élèves répartis sur 7 classes.

26 PS ; 28 MS ; 21 GS ; 20 CP ; 28 CE1 ; 18 CE2 ; 15 CM1 ; 19 CM2

- **PMG-1** : 25 élèves (9-9-7)
- **PMG-2** : 25 élèves (9-9-7)
- **PMG-3** : 25 élèves (8-10-7)
- **CP** : 20 élèves
- **CE1** : 28 élèves
- **CE2 – CM1** : 26 élèves (18-8)
- **CM1 – CM2** : 26 élèves (7-19)

Evolution de l'effectif

Prévisions de rentrée 2024 : **183 élèves** si aucun départ et en prenant en compte les naissances de 2021 et les informations de la mairie de Valserhône du 29/10/2023.

3) Fonctionnement de l'école

• Organisation suite à l'accueil de 2 nouvelles classes

L'accueil de 53 élèves de l'école René Rendu a fait monter la moyenne des effectifs par classe (25 élèves en moyenne par classe contre 23.6 l'an dernier).

L'installation s'est bien déroulée avec un gros travail des services de Valserhône, que nous remercions, ainsi que des équipes scolaires (enseignants, ATSEM) de Lancrans, mais aussi de René Rendu et de Marius Pinard, en juin et cet été. **Il reste à se répartir les nombreux ouvrages de René Rendu.** L'organisation de cette répartition reste encore à programmer. Le transfert du piano de l'ancienne école René Rendu est programmé (nécessite des précautions).

Les enseignants sont disponibles pour rencontrer ou discuter avec les parents à 11h30, 16h30 ou sur rendez-vous. Il est difficile de prendre le temps de discuter avec les parents à 8h20 ou à 13h20. Les informations données aux enseignants ou aux autres adultes au portail ont tendances à ne pas être traitées, il faut donc privilégier les traces écrites dans la pochette de liaison ou par mail. Nous rappelons également qu'une résolution de problème n'est pas possible dans l'urgence au portail. Selon les cas, cela peut se faire au sein de l'école avec un enseignant, soit dans les minutes qui suivent la fin des classes, soit dans la plupart des cas sur prise de rendez-vous.

Nous rappelons également que les **informations destinées à la mairie (cantine, bus, garderie) doivent se faire par le portail internet destiné aux familles (VIF : familles@valserhone.fr) ou par appel à ce service (04 50 56 60 85).**

Il est possible également d'appeler directement la garderie de 7h à 8h20 et de 16h30 à 18h30 : 06 07 34 56 91 ou au 04 50 59 42 12).

Le directeur n'est pas en mesure de faire passer les messages à destination du périscolaire. Nous remercions les parents de leur compréhension.

Sur le plan pratique de l'accueil au quotidien :

L'ensemble des enseignants, et sauf nécessité ponctuelle, fait l'effort de se garer du côté sud afin de libérer des places de stationnement pour les parents. Nous demandons aux parents de jouer le jeu et d'éviter de se garer sur les zébras et en double file, pour la sécurité des personnes mais aussi pour l'exemple donné aux enfants.

Merci à Valserhône pour les services de police qui viennent autant que possible. Sur ce point, une signalétique officielle est faite sur les emplacements interdits (virages en particulier). Un arrêté en date du 13 octobre 2023 a été pris pour interdire le stationnement en haut du petit parking, les verbalisations sont désormais possibles. Sur les zébras aussi.

Comme l'an dernier, un enseignant d'élémentaire est présent au portail à 8h20 et 13h20.

Une ATSEM, est présente au portail pour faire le lien avec les parents de toutes les classes. Un adulte est présent au début du couloir des maternelles afin de s'assurer du circuit des maternelles.

Si globalement cette montée en effectifs s'est bien passée (rappel : +53 élèves cette année), l'organisation en maternelle reste très tendue, de même qu'en ce qui concerne sur les transports, la garderie et la cantine.

Nous profitons donc de la présence de M. Benjamin VIBERT pour adresser la situation particulière des transports

M. VIBERT : Suite à la fermeture de René Rendu, la décision a été prise de mettre en place un transport scolaire pour emmener les élèves. Anciennement, il y avait seulement un bus pour Ballon. Il est maintenant nécessaire de mettre en place 2 bus financés par la région. Les effectifs n'étaient pas en adéquation avec les estimations, et sur la S4 il y a eu un sureffectif et le bus était donc trop petit (22 places). Les effectifs sont montés à 27 élèves ce qui a obligé de supprimer un arrêt à Lancrans et à trouver d'autres solutions. Depuis Toussaint, il y a certitude d'avoir un plus grand bus de 35 places. Le supplément est pris en charge par la Région. Il restera en place jusqu'en janvier au moins et il y a un travail pour rajouter des arrêts entre Vanchy et Lancrans pour soulager le petit bus qui à terme, reprendra le service. Il est donc nécessaire de créer un arrêt (en attente de validation technique du département). Les travaux devraient être réalisés mi-décembre pour soulager de 5 élèves le petit bus et les mettre sur le grand bus. Si l'échéance de janvier est loupée il faudra reporter en février (les précédents projets d'arrêts de bus avaient été refusés). Les démarches sont encore en cours. A terme il y aurait le petit bus pour les Ecluses et le grand bus pour Vanchy.

Il a aussi été remonté des problèmes d'horaires pour le bus de Vanchy, les bus faisant plusieurs courses le matin. Le bus de Vanchy, vient de Champfromier et dépose les collégiens et les lycéens puis va chercher l'ATSEM puis les enfants. Si un incident arrive donc sur la course d'avant, cela impacte donc la ligne suivante. De plus, il y a pénurie de chauffeurs de bus et régulièrement des lignes régulières sont supprimées pour favoriser le scolaire.

Parents : soulèvent qu'il y a aussi des retards sur la ligne des Ecluses

Enseignants : des élèves arrivent vers 40/45 même 50 une fois. Le bus n'est jamais d'arrivée avant 8h30

Mairie : proposition de palier à ce problème en décalant les horaires de l'école (pas cette année). Cela pu être réalisé sur d'autres écoles. A discuter pour l'année suivante.

M. VIBERT : il y a nécessité de contrôle des chauffeurs sur la tenue de l'horaire, il devrait y avoir une amélioration à ce niveau. Les gros retards étaient dus à une incapacité de prendre tous les élèves, des retards d'arrivée du bus, des défauts liés à la scolarisation.

ATSEM : comment prévenir les parents en cas de problème ? Un groupe Whatsapp est-il envisageable ? A étudier

Parents : Remerciement des parents pour la mise en place de la ligne de Vanchy malgré les retards

M. VIBERT : questionnaire pour l'hiver et la route gelée qui vont poser un problème

Organisation avec la RDTA pour revenir à la normale et avoir moins de retard

Ramassage scolaire est d'un type spécifique : oblige à un accompagnement, la nécessité de mettre sa ceinture, plainte de riverains qui se plaignent que le bus s'arrête au milieu et bloc la circulation (ce qui est volontaire pour pas qu'il n'y ait de circulation lors de la descente et de la montée des enfants)

Des horaires échelonnés entre collèges/lycées pourraient résoudre ces problèmes (demande une grande organisation).

Proposition → que Corinne ou Mélissa soient directement à l'école

Enseignantes : nécessité d'avoir une aide du périsco le matin et le soir quand Marianne n'est pas là
Problème de double inscription qui oblige à appeler les parents → mettre en place sur la plateforme un système qui fait qu'on ne peut pas s'inscrire aux deux

Parents : est-ce possible de rajouter un arrêt à Coupy ? Pas possible sur certaines routes notamment Pasteur → rue Victor Bérard : beaucoup de trafic et hors carte scolaire
Mise en place d'un abri bus aux écluses (Och) ? A étudier

M. VIBERT profite de sa présence pour répondre aux questions concernant les espaces verts.

Les arbres plantés l'an dernier au fond de la cour ont beaucoup souffert de la sécheresse. Leur état sanitaire préoccupant mais ils devraient repartir. Ces fruitiers sont peut-être victimes également d'un défaut de substrat.

En proposition pour la cour : buisson de groseilles, mures, myrtilles que l'on peut planter en faisant une opération, et possibilité de remettre des arbres dans le gazon du parking pour faire de l'ombrage et resserrer l'espace.

Le parvis de l'école : parents agglutinés devant le portail → seule école avec un parvis et pas favorable à arracher les végétaux, de plus dommage de dévégétaliser alors qu'on demande de végétaliser.

- Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école a été modifié cette année en particulier pour introduire une partie sur le harcèlement scolaire. Il est aujourd'hui soumis aujourd'hui au vote.

Comme chaque année, la Charte de la Laïcité est annexée à ce nouveau règlement. Ces deux documents seront diffusés aux familles avec le Compte-Rendu du conseil d'école.

La diffusion du PV du conseil d'école sera faite par le biais d'une liste de diffusion d'adresses email (via copie cachée). Toutes les familles ont fourni une adresse. Néanmoins, il sera également disponible sur le blog de l'école :

<http://ecole-de-lancrans.blog.ac-lyon.fr/>

Rappel : les cours commencent à 8h30. Pour l'après-midi, les enfants qui mangent à la cantine vont à la sieste à partir de 13h15, et peuvent être dérangés par ceux qui arrivent plus tard que 13h30. Si les enfants pouvaient arriver un peu avant, ce serait profitable pour que les cours commencent à l'heure..

Vote du règlement intérieur pour l'année 2023 - 2024 :

Résultats du vote : le nouveau règlement intérieur est accepté à l'unanimité.

- Alertes incendie et attentat

- Nous avons procédé à une **alerte incendie** le 3/10/2023. L'opération s'est très bien déroulée, dans le calme, dans des temps très raisonnables. La veille est à garder dans les cas où il y aurait deux voies de sorties différentes (nord et sud).

Proposition d'installer 2 points de sorties, du côté nord et du côté sud : demande d'un deuxième panneau de signalisation « Point de rassemblement ».

- Nous avons procédé à un exercice d'**alerte attentat de type « intrusion – confinement »** ce jeudi 16/11 en présence de Mme Myriam FERREIRA-GOMES, Assistante Prévention et Sécurité à la Circonscription de Valserhône. Nous remercions la mairie de Valserhône pour les nouvelles installations PPMS. L'exercice s'est globalement bien déroulé. Le volume des sirènes n'est cependant pas suffisant lorsque les élèves sont dans la classe et serait à régler.

En étude : repérage d'endroits stratégiques pour que l'alerte intrusion soit reliée à la gendarmerie.

D'autres alertes seront effectuées dans l'année.

- Evaluations nationales

Les évaluations nationales de CP, CE1 et CM1 montrent une grande hétérogénéité des niveaux, en particulier en français. En CM et CE, mémoriser les faits numériques et les procédures sont insuffisamment mémorisés et mise en œuvre. Ce qui pointe la nécessité de faire comprendre aux parents que cela se travaille à la maison. Les automatismes ne sont pas acquis. Egalement en calcul avec des nombres entiers.

→ Proposition de proposer des manières, des techniques pour aider à faire travailler les tables à leurs enfants et faire passer la méthode utilisée en classe

Français : faiblesse en lecture en CP/CE1 et lecture/écriture des mots en CM

La compréhension pose souvent le plus de problèmes

→ Mettre des annexes sur le blog avec des liens de site, des activités...

Avant d'aborder le point suivant sur le harcèlement, l'équipe enseignante tient à évoquer un point :

Le vocabulaire des parents a de fortes conséquences sur le vocabulaire véhiculé au sein de l'école.

Constat que : le vocabulaire de certains enfants peut être très familier voir très grossier et il est vrai que lorsque les enfants sont repris, ce vocabulaire semble normal car il est utilisé à la maison, aux dires des enfants.

→ Rappel donc aux parents pour porter une vigilance particulière au vocabulaire employé à la maison

- Harcèlement : programme PHARe

Une initiative nationale a été lancée à l'échelle nationale avec un questionnaire à partir du CE2. Plusieurs questions étaient difficiles pour certains élèves et certaines réponses pouvaient ne pas être significatives. Si nous avons mis en application cette directive, nous sommes, d'un point de vue pratique, dans l'incapacité d'exploiter les résultats directement car les questionnaires sont anonymes.

Au sein de l'école : **toute situation de mal-être est prise au sérieux**. Certaines situations pourront se résoudre rapidement, d'autres perdureront si nous, ainsi que les parents et adultes n'arrivent pas à déceler les signaux faibles (décrochage, baisse des notes, absences répétées, retards, isolement, changements d'humeur inexplicables, tristesse, évitement des récréations, ...). L'attention de tous est primordiale.

Toutes ces situations ne seront pas traitées de la même manière mais dans le cadre du programme national PHARe (plan national de lutte contre le harcèlement à l'école), les situations qui relèvent de cas de harcèlement seront traitées avec un protocole bien particulier (dite Méthode de Préoccupation Partagée).

Les membres de l'équipe sont formés progressivement à ce protocole et s'engagent à le mettre en place.

Dans celui-ci, seuls les parents d'une victime seront contactés. Les intimidateurs ou témoins, ainsi que la victime seront reçus par un adulte dans de courts entretiens qui ne mèneront à aucune accusation, les élèves ne sachant pas pour quelle raison ils sont appelés.

Le but de ce protocole n'est pas de sanctionner mais d'amener un élève à résoudre une situation problématique. Ce faisant, les élèves révisent d'eux-mêmes leur approche et leur comportement. Néanmoins, la sanction n'est pas écartée, mais mis en suspens, le temps de l'intervention de l'équipe.

Aussi, cette procédure se déroule sur un maximum de 15 jours et il est demandé aux parents de ne pas intervenir.

La situation ne peut donc pas être résolue sur l'instant et la confrontation n'apparaît alors pas comme la meilleure approche, le travail en équipe permet donc de mettre en confiance et d'apporter une solution plutôt que d'incriminer et de sanctionner.

S'il n'y a pas de résolution au bout de 15 jours, une autre équipe pourra apporter son regard.

Le harcèlement est un phénomène de groupe contre un élève, ce n'est pas un conflit individuel. Le protocole suppose que n'importe quel élève peut être entendu mais que seuls les parents de l'enfant cible seront prévenus.

Il existe plusieurs volets au programme phare, il y a aussi une partie de prévention et d'enseignement des compétences psychosociales.

Une fiche synthétique explicative sera transmise en même temps que la diffusion du présent PV.

- Education à la sexualité

Cette inscription à l'ordre du jour est imposée par l'institution et n'est pas à l'initiative ni de l'équipe ni du directeur.

Nous regrettons cette obligation qui vient s'intercaler entre l'équipe et les parents. La relation de confiance peut s'en trouver malmenée. Nous trouvons tout particulièrement inapproprié le choix de ce titre de sujet.

L'équipe rappelle simplement qu'elle suit les programmes et qu'il est question principalement, et surtout en fonction des classes et de la maturité des élèves de : respect de soi et des autres, d'intimité et de vie privée, importance que notre corps nous appartient, égalité filles-garçons, différences morphologiques.

- Activités scolaires

- **Décoration du sapin de Noël** : la mairie va fournir un sapin pour le hall principal de l'école. Comme chaque année, les classes viennent à tour de rôle pour le décorer
- **Départ de l'Ultratrail des Montagnes du Jura (UTMJ)** : 29/09 – Organisé par l'association « Transition des montagnes du Jura ». Conférence dans la salle des fêtes de Lancrans sur le thème de la Valserine. Cette conférence a été retransmise en ligne. Les enfants ont pu donner le signal du départ.
- **Semaine du goût** : nous avons eu la chance d'avoir pu être accompagnés par Mme Morgane FISCHER, cuisinière de métier qui a pu intervenir dans toutes les classes pour animer des ateliers de découverte du goût et des saveurs. Un grand merci à elle pour son investissement pour cette « semaine du goût ».
- **Photos de classe** : nous les espérons ce mois de novembre pour les proposer aux parents avant décembre, mais cela reste difficile à tenir.
- **Musique** : nous n'avons pas d'intervenants cette année. Nous avons un projet Chorale C2 et C3 et un projet C1 – le jeudi matin
- **Projet potager** : nous souhaitons poursuivre le travail sur le potager. Merci à la mairie pour les phases de remise en route (défrichage, taillage, retournement de la terre) et d'entretien aux périodes clés (printemps, automne). Est-ce que l'école doit faire une demande par openGST à chaque période nécessaire ? pas d'openGST mais envoyer un mail à Benjamin VIBERT.
- **Natation** : les CP et CE1 se sont rendus à la piscine les mardis et jeudis en P1. Les CE2-CM1 et CM1-CM2 iront à partir de janvier.
Nous remercions les parents qui se sont inscrits pour passer l'agrément et invitons d'autres parents à **le passer**.
Pour rappel : l'agrément peut être renouvelé chaque année sur simple demande. Le « tronc commun » n'est à passer qu'une seule fois et permet de passer ensuite n'importe quelle discipline.
- **Sport** : course d'orientation dans le courant de l'année pour les CP, CE2-CM1, CM1-CM2, biathlon pour les CE2-CM1 et CM1-CM2, badminton et gymnastique pour les CP et CE1, expression corporelle pour les CP et CE1. Des séances d'escalade ont eu lieu pour les CE2-CM1 (en négociation pour les CM1/CM2).
- **BD** : CE2-CM1 et CM2 reçoivent une auteure ce 24/11 dans le cadre du festival BD dans l'Ain.
- **Élections des délégués élèves** : elle est en cours dans les classes d'élémentaires.
- **Secours populaire** : une action est reconduite cette année : le dernier vendredi de décembre, 5 ou 6 boîtes par classe seront faites pour le secours populaire. Les enfants sont invités à amener une chose pour créer ensemble les boîtes.
- **Ecole dehors** : une matinée par semaine en forêt pour chaque classe de maternelle : en attente d'un terrain fixe pour pouvoir s'installer sur un terrain
- **Sivalor** : CE2-CM1 et CM1-CM2, interventions sur le compostage
- **Adessa** : projet PACAP sur le bien-être, alimentation, écrans (7 séances) pour les 3 classes de maternelle
- **LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)** : poursuite des activités autour des nichoirs et de l'utilisation de la zone « arbres fruitiers » ainsi que des activités spécifiques sur plusieurs classes avec l'intervenant
- **Projet équilibre alimentaire pour les élémentaires**

4) Finances et Projets

- **Différentes sorties pédagogiques sont envisagées pour la fin d'année et sont en réflexion.**
- **De même, nous envisageons des sorties neiges, si possible par classe.**
- **Projet LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)** : projet interdisciplinaire sur toutes les classes, lié à l'environnement et la protection de la nature : poursuite des activités autour des nichoirs et de l'utilisation de la zone « arbres fruitiers » ainsi que des activités spécifiques sur plusieurs classes avec l'intervenant (classes qui n'ont pas eu les activités l'an dernier)

5) Remarques et questions des délégués des parents d'élèves

Questions pour les enseignants

1. Les professeurs ont-ils des projets de sorties pour cette année : classe verte CM ou autres ?
 - Pas de classe verte de prévue cette année mais seulement une sortie à la journée. La configuration à temps partiel et les doubles niveaux rendent l'organisation de séjours compliqués.
2. Le projet plantations de plantes par B. VIBERT est-il maintenu ? Quand cela va-t-il débuter ?
 - Le projet se poursuit avec de nouvelles propositions et un suivi des arbres fruitiers déjà plantés l'an dernier (voir intervention de M. VIBERT).
3. Les enfants ont-ils le droit d'avoir d'autres jeux : élastique...
 - Nous prévoyons des commandes de petit matériel de jeux. En revanche, il est interdit de ramener des jeux personnels ou objets de la maison à l'école (pour rappel, c'est inscrit dans le règlement intérieur).
4. Les professeurs vont-ils contacter les parents concernant les tests de niveaux effectués ?
 - Nous n'avons pas encore vu l'ensemble des parents. Nous privilégions dans un premier temps les parents des élèves les plus fragiles.
5. Quelles solutions pourraient être apportées pour éviter l'attroupement des parents devant le portillon de l'école à la sortie et entrée des enfants ?
 - Nous pensons qu'autogestion des parents est de rigueur (voir également réponse de M. VIBERT)
6. Est-ce que l'Ecole de Lancrans organise : carnivals etc...
 - Oui, il y aura un carnaval au sein de l'école, mais pas de défilé hors de l'école.
7. Un Bravo à l'équipe pédagogique et périscolaire pour les adaptations mises en place suite à l'augmentation du nombre d'élèves
 - Merci pour cette remarque positive pour l'équipe.

Questions pour la Mairie

1 - Mécontentement de parents face au dernier mouvement de grève en date : prévenus trop tardivement, pas de service minimum assuré Les parents vraiment en difficultés ce jour-là au niveau de l'organisation

Les agents du périscolaire ont 48h pour prévenir en cas de mouvement de grève, ils étaient donc dans leur droit. Il n'y a pas d'obligation d'assurer un service périscolaire en dehors des horaires scolaires.

Note : les questions 2, 3 et 4 ont été traitées plus haut, en particulier suite à l'intervention de M. VIBERT

2 - Quelles sont les décisions prises suite aux problématiques des bus soulevées depuis le début de la rentrée ?

Problématiques :

- Retards importants sur les lignes : Maladière, Vanchy, Ballon, Ecluses -> dernier épisode en date le vendredi 20.10.2023 passage du Bus arrêt de Ballon à 8h42
- Arrêts de bus non sécurisés : La pierre, Bellevue, Ballon ??
- Mauvais stationnements des Bus lors des arrêts
- Problème de Bus engendre un important retard des élèves à l'école, dont le retard de l'ATSEM qui ne peut pas gérer correctement la mise en place de la classe avec les différentes maitresses.

3 - Des solutions pour assurer la sécurité de nos enfants aux abords de l'école ??? Mairie / Gendarmerie ?

Problématiques :

- Mauvais stationnements le long de l'école
- Stationnements non autorisés sur l'emplacement handicapé
- Stationnement en double file
- Stationnement dans les virages...

4 - Manque de consignes et de présentations du service périscolaire ?

- De quoi on a besoin nos enfants : chaussons, goûter ...
- Qui s'occupe de nos enfants ? Le personnel pas présenté

- Ne peut-on pas séparer les enfants : élémentaire/Maternelle, que les plus grands puissent éventuellement faire leurs devoirs ? de l'aide aux devoirs est envisageable ?
 - En théorie un organigramme aurait dû être affiché, il est prêt et le sera bientôt. Pour les consignes (chaussons/gouter) : au bon vouloir des parents mais souhaité. Ne pas hésiter à aller voir les agents qui pourront répondre.
 - Recrutement d'agents en cours pour le midi et le soir
 - Cantine : deux services sont réalisés : un service de maternelle + 1 classe élémentaire et un service avec un autre niveau d'élémentaire. Le personnel de cantine est là pour aider les agents du périscolaire
 - Les élèves ont le sentiment de subir des punitions collectives relatives au placement obligatoire : normalement il n'y a pas de punition collective mais des séparations ponctuelles
 - Cantine : les grands mangent à une table de grands et ne se lèvent plus pour aider les petits
 - Les ATSEM ne tournent pas
 - Aide au devoir possible mais pas d'agent précis, il est possible d'aménager un coin plus calme et aide au besoin

5 - Possibilité d'installer un interphone dans le service de garderie ? Cela éviterait à des parents de patienter à l'extérieur, quelques fois assez longtemps, car pas de réponses aux autres interphones, et le portillon était fermé.

Demande en cours

6 - Des parents soulèvent la question du bruit au service de garderie qui est trop important (plaintes d'enfants aux parents), ne devait-il pas y avoir une autre pièce pour la garderie ?

Utilisation de 3 espaces : couloir, garderie, salle de motricité

7 - La Mairie envisage-t-elle un agrandissement de la Garderie et de la Cantine ? Beaucoup de bruit à la Cantine ?

Aménagements proposés de la mairie : Cloisonnement des toilettes + reprise des murs en maternelle

Pas d'agrandissement

8 - Des solutions trouvées au manque de personnel pour les temps méridien et périscolaire : inquiétude des parents face aux taux d'encadrement

Recrutement de nouveaux agents

9 - Beaucoup de parents s'interrogent sur les formations du personnel encadrant nos enfants aux différents services périscolaires

Nous recherchons encore à recruter du monde : actuellement 1 BAFA et 2 CAP petite enfance

10 - Beaucoup de plaintes de parents concernant l'accueil aux moments des déposes et récupérations des enfants au service de garderie (manque de politesse, pas de réelle transmission, pas spécialement d'aide à l'habillage des plus petits etc....)

Consciente de ce problème, normalement cela devrait être résolu

Remarque : ce jeudi 16/11, la mise en place de la salle de sieste (en garderie) a été faite en avance (2 ATSEM au lieu de 3). Ainsi, les élèves n'ont pu occuper cette salle et malgré la pluie, ont dû faire ce temps de pause après repas à l'extérieur. Quelques enfants ont donc été exceptionnellement sous la pluie...et le préau.

Demande des parents quant à l'absence de Mathilde : demande d'un remplaçant plus fixe

→ Pas possible au vu de la disponibilité et du manque de remplaçants.

Un point sur le « Comité consultatif » : lien entre collectivité et parents par réunion ponctuelle => mise en place d'un comité consultatif regroupant élus de la mairie, parents, directeur, inspecteur et qui aurait pour objectif de formaliser le dialogue avec les parents, de promouvoir les projets, d'avoir une vision globale des écoles mais pas d'une école en particulier. Validation de l'inspecteur pour la formation de ce comité.

La mairie demande d'avoir un représentant de parent par école. Première réunion le 12 décembre (2 à 3 par an).

6) Remarques et questions des élèves et enseignants

Elèves :

- Il semble qu'il y ait des « punitions collectives » : pas d'explication sur le fait de placer les élèves de force. Un adulte a dit que si cela se passait mal en cantine, tout le monde serait puni. Au moins 3 fois depuis la rentrée, les élèves ont été placés de force sous prétexte que le calme n'était pas atteint.
 - La mairie a répondu plus haut sur ce point. Les éventuels placements d'élèves sont ponctuels et il n'y a pas de punitions collectives.

Enseignants :

- Demande d'installation d'un deuxième point de rassemblement, côté Nord.
 - Pris en compte par la Mairie
- Nous souhaitons récupérer la tablette ipad destinée à la maternelle PMG2. L'ensemble des 3 maternelles ne peuvent toujours pas traiter le suivi des élèves sans cette tablette.
 - La mairie se renseigne auprès du service informatique pour nous apporter des réponses.

Nous remercions la mairie pour l'attention portée à notre école, à la réactivité et à l'écoute face à nos besoins : maintenance bâtiments et infrastructures, études pour uniformisation des bâtiments avec le reste des groupes scolaires.

Sans questions complémentaires ou remarques de la part des membres du conseil, celui-ci est clos à 21h40